

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Centre de Recherche et d'Étude en Droit et Science

Politique

CREDESPO

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université de Bourgogne - UB

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

André ROUX, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Centre de Recherche et d'Étude en Droit et Science Politique

Acronyme de l'unité : CREDESPO

Label demandé : EA

N° actuel : EA 4179

**Nom du directeur
(2015-2016) :** M. Patrick CHARLOT

**Nom du porteur de projet
(2017-2021) :** M. Patrick CHARLOT

Membres du comité d'experts

Président : M. André ROUX, Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence

Experts : M^{me} Myriam AÏT-AOUDIA, Institut d'études politiques de Bordeaux

M^{me} Hélène AUBRY, Université Paris-Sud

M. Eric CARPANO, Université Lyon 3 (représentant du CNU)

M. Eric DE MARI, Université de Montpellier

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Hubert PERES

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Louis DE MESNARD, Université de Bourgogne

M. Emmanuel RANC, Université de Bourgogne

Directeur ou représentant de l'École Doctorale :

M. Patrick BOUCHET (ED n° 491, LISIT - Langages, Idées, Sociétés, Institutions, Territoires)

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le CREDESPO (Centre de Recherche et d'Étude en Droit et en Science Politique) est une équipe d'accueil (EA 4179) créée en 2007, suite à la fusion de trois équipes d'accueil : le Centre d'Études et de Recherches Politiques (CERPO), le Centre de Recherche en Droit Public économique (CRDPE), et le Laboratoire de Droit Privé Appliqué (LDPA). Le CREDESPO est l'un des deux centres juridiques de l'UFR droit, sciences économique et politique de l'Université de Bourgogne. Centre pluridisciplinaire, il regroupe des enseignants-chercheurs qui se rattachent aux sections 1, 2, 3 et 4 du CNU.

Il est abrité dans les locaux de l'UFR, 4 Boulevard Gabriel à Dijon.

Équipe de direction

Le CREDESPO est dirigé par M. Patrick CHARLOT.

Nomenclature HCERES

Domaine principal : SHS2_1 Droit

Domaine secondaire : SHS2_2 Science politique

Domaine d'activité

7 - Sciences de la société. Droit public, droit privé, histoire du droit et science politique.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	47	46
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	3	2
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	8	
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	66	
TOTAL N1 à N7	124	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	36	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2010 au 30/06/2015
Thèses soutenues	39
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	1
Nombre d'HDR soutenues	2

2 • Appréciation sur l'unité

Introduction

Le CREDESPO, Unité de Recherche (UR) pluridisciplinaire, organise ses travaux autour d'une thématique transversale « La démocratie, la garantie des droits et les citoyennetés ». Il s'agit du plus gros laboratoire en Sciences sociales de l'Université de Bourgogne. Il présente l'originalité de rassembler des chercheurs de plusieurs disciplines : publicistes, privatistes, européanistes, internationalistes, politistes, historiens du droit, soit 46 enseignants-chercheurs titulaires et assimilés à l'horizon 2017.

Le contrat 2011- 2015 avait restructuré le laboratoire autour de quatre thèmes de recherche : Constitution et Démocratie ; Politiques internationales et européennes ; Patrimoines ; Services publics.

Pour le prochain contrat le CREDESPO envisage de conserver les mêmes thématiques, de prolonger les projets en cours tout en procédant à quelques réorientations sur des thématiques émergentes.

Avis global sur l'unité

Le CREDESPO est une unité de recherche dynamique, encore en construction même si le chemin parcouru au cours du précédent contrat quadriennal est important. Cette unité de recherche se caractérise par une activité scientifique soutenue et notamment un bon niveau quantitatif de publications, individuelles et collectives, les publications individuelles étant cependant inégales dans leur rythme et la notoriété des supports de publication. La recherche collective se traduit par ailleurs par l'organisation de nombreuses manifestations scientifiques.

Le CREDESPO a par ailleurs réussi à bien s'insérer dans son environnement en développant des relations suivies avec les acteurs locaux.

Le nombre de doctorants (66) et les thèses soutenues (39 pendant la période 2010-2015) traduisent une activité de recherche soutenue et témoignent de l'attractivité du laboratoire.

Unité pluridisciplinaire, son champ de recherche est très large, ce qui soulève la question de l'identité du CREDESPO et de la cohérence de l'ensemble, voire même celle de certains thèmes de recherche. Se pose également la question d'une mise en valeur de la cohérence entre les activités de recherche et d'enseignement.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'activité scientifique du CREDESPO traduit une bonne dynamique en matière d'activités de recherche collective. La pluridisciplinarité qui caractérise cette unité représente à cet égard un réel atout. La coexistence au sein du laboratoire d'enseignants chercheurs de plusieurs disciplines paraît se dérouler de manière harmonieuse. La progression du nombre d'enseignants chercheurs rattachés à l'unité entre 2011 et 2015 est un signe de son attractivité.

Les interactions avec le monde économique, social et culturel sont nombreuses et traduisent une volonté de vulgarisation et de démocratisation des recherches.

Le CREDESPO déploie des efforts louables, souvent couronnés de succès, pour l'obtention de contrats de recherche nationaux et régionaux.

Points faibles et risques liés au contexte

Compte tenu de la grande diversité des thèmes de recherche, se pose le problème de la cohérence théorique, méthodologique et thématique des recherches : la thématique transversale qui se veut intégratrice des 4 thèmes de recherche (Démocratie, Garantie des droits et Citoyennetés) n'est pas explicitée et elle ne traduit pas de manière évidente la portée pluridisciplinaire des recherches qui sont effectivement conduites.

Le niveau des publications individuelles est inégal suivant les thèmes de recherche. Plusieurs enseignants-chercheurs rattachés à l'unité ont un faible nombre de publications et l'on relève aussi quelques non publiants.

L'ouverture à l'international est insuffisamment développée et elle ne concerne qu'un petit nombre de pays dont le choix semble aléatoire.

Le suivi des doctorants (suivi des thèses) est insuffisant, ou en tout cas pas organisé de manière régulière

La dispersion des locaux de l'unité, sur deux bâtiments et plusieurs étages n'est pas de nature à favoriser une véritable « vie » de laboratoire.

Recommandations

Le comité d'experts recommande de :

- renforcer les interactions entre les 4 thèmes de recherche qui structurent l'activité de l'unité ;
- renforcer la cohérence de certains thèmes de recherche ;
- développer les recherches en droit comparé ;
- développer l'ouverture à l'international et l'insertion dans les réseaux internationaux ;
- mettre en place des modalités de suivi des doctorants (séminaires, comités de thèse, etc.) afin de faire un point d'étape régulier sur l'avancement de leurs thèses, et ce dès le début des thèses ;
- s'efforcer de regrouper les locaux sur un espace unique.

3 ● Appréciations détaillées

Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Les publications sont quantitativement importantes mais inégalement réparties selon les thèmes de recherche. Ainsi, l'équipe qui travaille sur le thème 1 (Constitution et démocratie) publie quasiment deux fois plus que celle qui travaille sur le thème 2 (Politiques internationales et européennes). Les publications apparaissent également quelque peu hétérogènes. En termes qualitatifs, particulièrement du point de vue de la notoriété des supports de publication, on relève un décalage entre les différents thèmes de recherche. S'agissant notamment de la science politique, les revues centrales de la discipline, à comité de lecture, sont délaissées. Les publications sont très peu internationalisées. On relève également de nombreux non publiants.

L'organisation de manifestations scientifiques est régulière et particulièrement dense. Elles sont de nature diverse (colloques nationaux, colloques internationaux, colloques européens, séminaires, journées d'études, conférences, conférences d'actualité, séminaires internes, séminaires, journées de réflexion) et les thèmes retenus, qu'ils portent sur des questions d'actualité ou sur des questions plus fondamentales, s'inscrivent pleinement dans les thématiques de l'unité. Nombreuses sont les manifestations scientifiques qui donnent lieu à publication.

Compte tenu du nombre important de publications collectives (actes de colloques notamment) auprès de multiples éditeurs, la création d'une « collection du CREDESPO » auprès d'un seul éditeur serait de nature à renforcer l'identité et la visibilité de l'unité.

Appréciation sur ce critère

L'appréciation du comité d'experts est globalement positive. Il conviendrait cependant de privilégier pour les publications individuelles les revues à comité de lecture et d'inciter à la publication dans des revues étrangères lorsque cela est possible.

Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

L'insertion du CREDESPO dans divers réseaux scientifiques nationaux participe à son rayonnement. On peut citer par exemple le Réseau Européen des Laboratoires en Histoire des idées politiques ; l'Institut des Amériques ; un Groupe d'intérêt scientifique du CNRS. Par ailleurs, le CREDESPO est associé à deux programmes ANR (Agence nationale de la recherche). Mais, il ne pilote pas lui-même ce type de programme.

Le CREDESPO participe également à des expertises pour diverses associations scientifiques, notamment l'ANRT (Association Nationale de la Recherche et de la Technologie) et la Mission Droit et Justice.

Plusieurs membres du CREDESPO bénéficient d'une notoriété scientifique bien établie et participent à des comités d'expertise et d'évaluation universitaire et scientifique (HCERES, CNU (Conseil National des Universités), ANR, etc.) ou encore à des comités éditoriaux et scientifiques de revues. Certains de ses enseignants sont régulièrement invités dans des universités étrangères (Japon, Roumanie, etc.) et le CREDESPO accueille par ailleurs de nombreux universitaires étrangers.

Appréciation sur ce critère

Le CREDESPO bénéficie d'un rayonnement et d'une attractivité certains. L'insertion dans des réseaux nationaux est satisfaisante. L'insertion dans des réseaux internationaux devrait être davantage valorisée.

Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Le CREDESPO a tissé des relations soutenues avec le monde économique, social et culturel, essentiellement national. A titre d'exemples, il organise des conférences citoyennes ; il collabore régulièrement avec les collectivités locales ; il est associé à plusieurs associations de valorisation de la recherche ; il participe à diverses missions d'expertise ; certains chercheurs interviennent régulièrement dans les médias. Plusieurs membres de l'unité ont des responsabilités dans des associations scientifiques, telles l'Association des historiens des facultés de droit, l'Association française des historiens des idées politiques, the Association for the Study of Nationalities, etc.

L'unité a par ailleurs obtenu plusieurs contrats d'études et de recherches, notamment de la part du Conseil régional.

Appréciation sur ce critère

Le CREDESPO est bien inséré dans son environnement. L'appréciation du comité d'experts est donc sur ce point largement positive.

Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Le dossier déposé par l'unité ne fournit guère d'indications à ce sujet. La visite du comité d'experts et les discussions avec les responsables du CREDESPO ont permis de constater que la vie de l'unité se déroulait de manière apparemment harmonieuse. Le directeur et les responsables des quatre thèmes de recherche travaillent en bonne entente.

On note cependant l'absence de séminaires transversaux qui pourraient réunir des membres de chacun des quatre thèmes.

La dispersion des locaux, déjà soulignée, constitue cependant un obstacle au développement d'une vie de laboratoire plus féconde.

Le personnel ITA (Ingénieurs, Techniciens et personnels Administratifs) rattaché au CREDESPO (une ingénieure de recherche et une secrétaire titulaire à temps plein) apparaît comme compétent et dévoué et il est pleinement impliqué dans la vie de l'unité. Il participe activement à la valorisation des activités de recherche.

Appréciation sur ce critère

Le fonctionnement interne de l'unité est dans l'ensemble satisfaisant mais il paraîtrait souhaitable, afin de renforcer la cohésion et la cohérence de l'unité, que soient organisés des séminaires transversaux, voire une journée d'études annuelle, réunissant des membres travaillant sur chacune des quatre thématiques principales.

Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

Les doctorants du CREDESPO, qui sont rattachés à l'École doctorale (ED) n° 491 LISIT (Langages, Idées, Sociétés, Institutions, Territoires) ont créé en 2014 une Association des étudiants-chercheurs en droit et en science politique. Les doctorants disposent d'une salle de travail bien équipée. Ils peuvent bénéficier d'une allocation annuelle de 150 euros du CREDESPO et de 200 euros de l'ED pour participer à des manifestations scientifiques. Ils sont régulièrement associés aux manifestations du laboratoire (colloques, journées d'études).

Le CREDESPO est représenté au bureau et au conseil de l'ED LISIT.

L'implication des doctorants du CREDESPO dans le fonctionnement et les activités de l'ED paraît limitée. L'ED ne propose pas de formations particulières pour les juristes et les politistes et les deux formations qui leur sont actuellement accessibles ne sont pas adaptées à leurs besoins.

Le suivi des thèses intervient trop tardivement, uniquement pour valider une éventuelle réinscription en 7^e année. L'organisation d'un comité de suivi pourrait être utilement prévue lors de la réinscription en 2^e ou 3^e année.

Le CREDESPO pourrait utilement organiser lui même des séminaires de méthodologie et de suivi de thèses à l'intention de ses doctorants.

Par ailleurs, les enseignants-chercheurs du CREDESPO interviennent dans les Master 2 de l'UFR, Protection des droits fondamentaux », l'EuropaMaster (cursus trinational France, Allemagne, Pologne), les masters Droit rural, Droit notarial, Droit processuel, Droit et ressources humaines de la Fonction publique, Gestion financière des collectivités locales, etc. L'implication des membres du CREDESPO se traduit notamment par le fait que plusieurs de ses membres assurent des fonctions de direction de ces masters.

Les membres du CREDESPO interviennent également régulièrement dans les journées de formation continue.

Appréciation sur ce critère

L'accompagnement des doctorants par le CREDESPO reste insuffisant et devrait être renforcé. L'implication des doctorants dans les activités de l'ED est limitée. L'implication des membres du CREDESPO dans les enseignements de master est satisfaisante.

Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Dans le contexte national, le CREDESPO se présente avec de multiples atouts : réputation scientifique de plusieurs de ses membres, diversité de ses programmes de recherche en cours et à venir, champs thématiques originaux donnant lieu à des recherches pluridisciplinaires. La répartition des activités de recherche du CREDESPO entre les quatre thèmes existants est maintenue pour le prochain contrat : 1-Constitution et Démocratie ; 2-Politiques internationales et européennes ; 3- Patrimoines ; 4- Services publics.

La ligne transversale qui relie ces quatre thèmes, à savoir « Démocratie, Garantie des droits et Citoyennetés » est insuffisamment explicitée et elle ne révèle guère le contenu pluridisciplinaire des recherches ainsi que les synergies qui peuvent exister entre les 4 thématiques principales. Il est vrai que le CREDESPO est une unité relativement jeune, créée en 2007 par le regroupement de trois équipes d'accueil : le Centre d'études et de recherches politiques, le Centre de recherche en droit public économique, et le Laboratoire de droit privé appliqué. L'intégration, dans la même équipe, d'enseignants-chercheurs de différentes disciplines s'est réalisée progressivement et elle devrait se poursuivre dans l'avenir. Il en va de même des thématiques de recherches dont l'évolution devrait traduire un effort accru en matière de pluridisciplinarité, puisqu'il s'agit là d'un des atouts du CREDESPO.

Le thème 1, « Constitution et Démocratie », constitue un point fort de la stratégie du laboratoire. C'est celui qui intègre le plus les différentes disciplines du laboratoire. Il associe en effet la science politique, le droit constitutionnel, la théorie politique et l'histoire du droit sur des projets communs tout en déclinant de façon pertinente les différents aspects de la démocratie : démocratie constitutionnelle, électorale, sociale, politique, etc.

S'agissant du thème 2, « Politiques internationales et européennes, » il apparaît que la dimension européenne est intégrée et qu'elle revêt un aspect pluridisciplinaire, ce qui n'est apparemment pas le cas de la dimension internationale des recherches, peu développée et peu conceptualisée. Les projets de recherche à venir (Flux migratoires, Non violence, Discriminations, Relations entre droit international et droit constitutionnel) apparaissent quelque peu disparates.

Le comité d'experts considère qu'il serait possible et sans doute souhaitable d'intégrer ce thème 2 dans les trois autres thèmes du CREDESPO et en particulier dans les thèmes 1 et 4, de manière à renforcer la cohérence thématique de l'unité et à valoriser davantage la dimension internationale et européenne de ses recherches pluridisciplinaires.

Le thème 3, « Patrimoines » présente une réelle cohérence thématique et il associe privatistes et publicistes autour des problématiques liées d'une part au patrimoine des personnes et, d'autre part, au patrimoine commun. Les recherches en droit rural en liaison avec le master Droit rural apparaissent dotées d'un fort potentiel.

Le thème 4, « Services publics », présente lui aussi de fortes potentialités en termes de programmes de recherche pour les prochaines années. Cependant son intitulé apparaît trop large au regard de son contenu et celui-ci manque à l'évidence d'homogénéité.

Appréciation sur ce critère

Dans le contexte national, le CREDESPO se présente avec de multiples atouts : réputation scientifique de plusieurs de ses membres, diversité de ses programmes de recherche en cours et à venir, champs thématiques originaux donnant lieu à des recherches pluridisciplinaires. Afin de renforcer l'identité du laboratoire, et de fédérer davantage encore les équipes travaillant sur les thématiques de base, un effort supplémentaire devrait être consenti dans la conceptualisation de la thématique transversale ainsi que dans le renforcement de la pluridisciplinarité. Une intégration transversale du thème « Politiques internationales et européennes » dans les autres thèmes, notamment le thème n°1 et le thème n°4 pourrait renforcer la cohérence thématique du CREDESPO et valoriser davantage la dimension internationale et européenne de ses recherches pluridisciplinaires.

4 • Analyse thème par thème

Thème 1 : Constitution et démocratie

Nom du responsable : M. Dominique ANDOLFATTO et M^{me} Elsa FOREY

Domaine d'activité

Droit constitutionnel, Histoire des idées politiques, Science politique

Effectifs

Composition du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2015	Au 01/01/2017
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	12	13
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	2	
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	19	
TOTAL	33	

• Appréciations détaillées

Le thème « Constitution et démocratie » est très dynamique. Sa production scientifique au cours de la période 2011-2015 est soutenue, tant au niveau des manifestations scientifiques que des publications. Plusieurs colloques déclinant les questions de la démocratie et les problématiques constitutionnelles ont notamment été organisés dont certains ont fait l'objet de publications collectives. Sont par ailleurs régulièrement organisées des « conférences citoyennes » assurant la diffusion de l'expertise scientifique des membres du CREDESPO à de larges publics hors l'université.

Sa portée pluridisciplinaire est indéniable. Il associe des perspectives sociologiques, théoriques, historiques et juridiques.

Les membres du thème 1 participent à des publications collectives qui bénéficient d'une visibilité certaine dans la communauté scientifique. D'un point de vue individuel, la plupart des enseignants-chercheurs sont productifs.

Les membres du thème participent à des projets de recherche collaboratifs.

Le projet articule trois sous-thèmes : « Histoire constitutionnelle, histoire des idées politiques » ; « Contentieux constitutionnel et normes constitutionnelles comparées » ; « Démocratie et vie politique et sociale ». Chaque sous-thème est décliné de manière précise et convaincante. Le projet présente un caractère dynamique et intégré. La coordination fait montre d'une véritable stratégie de recherche.

Conclusion

▪ Avis global sur le thème

Le thème « Constitution et démocratie » a toute sa place dans un laboratoire pluridisciplinaire qui accueille des juristes et des politistes. Un réel effort est consenti pour assurer une dimension pluridisciplinaire aux activités.

Les activités du thème sont coordonnées de manière dynamique et intégrative. Leur caractère pluridisciplinaire est réel. Tant du point de vue quantitatif que qualitatif, la production scientifique est tout à fait satisfaisante.

Les sous-thématiques sont très intégrées et les divers aspects de la démocratie sont abordés : démocratie constitutionnelle, politique, électorale, sociale, et argent et démocratie, avec une forte dimension historique et théorique.

▪ Points forts et possibilités liées au contexte

Le comité d'experts a relevé de nombreux points forts :

- la pluridisciplinarité : droit / science politique / théorie politique ;
- le dynamisme de l'équipe ;
- les thématiques attractives ;
- les sous-thématiques parfaitement intégrées au thème général ;
- la dimension internationale et européenne des sous-thématiques ;
- la qualité de la production scientifique.

▪ Points faibles et risques liés au contexte

La valorisation des publications dans les revues centrales des disciplines représentées est insuffisante.

Le comité d'experts regrette l'absence d'un séminaire régulier.

▪ Recommandations

Afin d'assurer une meilleure visibilité nationale à ce thème, le comité d'experts recommande l'organisation d'un séminaire régulier qui associerait tant des membres du CREDESPO que des chercheurs extérieurs.

Le comité d'experts considère également que le thème 1 gagnerait à intégrer davantage les chercheurs de politique comparée qui travaillent notamment sur la démocratie et participent actuellement au thème 2.

Thème 2 : Politiques internationales et européennes (normes, organisations, acteurs)

Nom du responsable : M. Philippe ICARD et M. Raphaël PORTEILLA

Domaine d'activité

Droit international, Droit européen, Relations internationales

Effectifs

Composition du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2015	Au 01/01/2017
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	10	10
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	1	
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	15	
TOTAL	26	

• **Appréciations détaillées**

Les activités de recherche du thème sont articulées autour de trois sous-thèmes (L'Europe des droits de l'homme et de l'Union, les relations internationales et la théorie du droit international) animées par une équipe de neuf personnes qui a été toutefois affaiblie par le départ au CREDIMI (Centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux), UMR (Unité mixte de recherche) 5598) de deux enseignants-chercheurs très actifs en droit international en 2014. Ces thèmes de recherche ont suscité de nombreuses manifestations scientifiques qui ont donné lieu pour la plupart à publication. Si ces manifestations sont d'inégale importance (colloques, conférences, journées d'étude, séminaires), elles témoignent résolument du dynamisme de l'équipe. Le nombre significatif de thèses soutenues au cours de cette période (16) démontre également une certaine attractivité du CREDESPO dans ce domaine de recherche.

Toutefois, le comité d'experts constate qu'en dehors des ouvrages collectifs auxquels ont contribué les membres de l'équipe à la suite des colloques organisés, les contributions individuelles dans des revues à comité de lecture sont limitées. Qui plus est, le comité d'experts observe un déséquilibre entre les trois sous-thèmes qui sont inégalement développés dans le cadre des activités de recherche. De même il considère que certaines activités rattachées aux « relations internationales » (Palestine / Démocratie en Afrique du Sud) relèvent en réalité de la politique comparée. Enfin, il s'interroge sur le devenir du sous-thème « théorie du droit international » depuis le départ des deux internationalistes.

Conclusion

▪ Avis global sur le thème

Les membres du thème forment une équipe dynamique, engagée dans des recherches et des projets collectifs mais dont le rayonnement scientifique est fragilisé par un manque de cohérence des champs de recherche et de visibilité dans des revues reconnues.

Le thème de l'internationalisation « Politiques internationale et européenne » est assurément un thème central de la recherche en SHS (Sciences humaines et sociales) en général et en droit et science politique en particulier. Il a naturellement toute sa place dans le cadre d'un centre de recherche tel que le CREDESPO dont la thématique générale de recherche concerne « la démocratie, la garantie des droits et les citoyennetés ».

Néanmoins, le comité d'experts émet des réserves quant à la pertinence d'isoler une thématique internationale au sein de cet ensemble alors qu'elle est par essence transversale compte tenu du positionnement du CREDESPO par rapport au CREDIMI. En effet, si le comité d'expert convient avec les membres du CREDESPO que les problématiques internationales traitées par le CREDESPO (Démocratie / Justice / Droits de la personne) sont distinctes de celles abordées par le CREDIMI (arbitrage / marché / Investissement), elles ne prennent alors véritablement tout leur sens que si elles s'inscrivent transversalement dans l'appréhension de la problématique générale du CREDESPO dans le cadre de chacun des thèmes qui l'articule (Constitutions et démocratie (thème 1) / Patrimoines (thème 3) et Services Publics (thème 4)). Toutes les questions traitées dans le cadre de ce thème 2 (Politiques internationale et européenne) auraient pu être rattachées à l'un ou l'autre des autres thèmes de l'unité. D'ailleurs, les chercheurs rattachés au thème 2 participent déjà très largement aux activités relevant des autres thèmes du centre, notamment le thème 1. Qui plus est, le CREDESPO compte tenu du départ des juristes internationalistes vers le CREDIMI n'a plus vocation à traiter de manière autonome et spécifique de la théorie du droit international ; cela est également vrai s'agissant du droit européen et de l'Union qui a été appréhendé moins du point de vue de sa spécificité et de son autonomie que du point de vue politique et de ces actions (discrimination / femmes / minorités / diversité etc.).

Enfin, les travaux du sous-thème « international » relèvent davantage de la politique comparée que de la « politique internationale ». La stratégie de recherche et le projet manquent de cohérence globale

▪ Points forts et possibilités liées au contexte

Les points forts du thème sont :

- la pluridisciplinarité (droit / science politique) ;
- le dynamisme de l'équipe ;
- l'attractivité des thématiques.

▪ Points faibles et risques liés au contexte

Les points faibles relevés par le comité d'experts sont :

- le sous-encadrement en droit européen et international ;
- la pertinence discutable de l'autonomie du thème « Politiques internationale et européenne » au sein du CREDESPO ;
- le manque de visibilité scientifique nationale et internationale ;
- la faiblesse des publications dans des revues à comité de lecture ;
- la dimension « internationale » insuffisamment mise en valeur.

- **Recommandations**

Le comité d'experts recommande l'intégration transversale du thème 2 « Politiques internationale et européenne » dans les trois autres thèmes du CREDESPO et en particulier dans les thèmes 1 et 4. Cette intégration transversale contribuerait à renforcer la cohérence thématique du CREDESPO et à valoriser davantage la dimension internationale et européenne de ses recherches pluridisciplinaires.

Thème 3 : Patrimoines

Nom du responsable : M. Hubert BOSSE-PLATIERE, M^{me} Christelle COUTANT-LAPALUS et M^{me} Sophie MONNIER

Domaine d'activité

Patrimoines privés et publics, Habitat, Environnement

Effectifs

Composition du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2015	Au 01/01/2017
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	12	13
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)	1	1
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	7	
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	13	
TOTAL	33	

• **Appréciations détaillées**

Le thème « Patrimoines » s'articule autour de trois sous-thèmes : les personnes ; l'habitat ; l'environnement.

Il existe une adéquation entre ces sous-thèmes de recherche et les enseignements dispensés par des membres de ce thème (enseignements dispensés dans les master 2 « droit rural », « protection des droits fondamentaux », « droit processuel » et « droit notarial »).

Au cours du dernier contrat, 8 ouvrages s'intégrant dans ce thème ont été publiés. Ces ouvrages collectifs sont généralement les actes de colloques organisés par l'équipe de recherche travaillant sur le thème « Patrimoines ». En outre, une centaine d'articles et notes se rattachant à ce thème ont été dénombrés.

On peut souligner que des membres travaillant sur ce thème ont participé à un programme de recherches intitulé « Approches économiques des dynamiques urbaines face aux enjeux de développement durable » en association avec plusieurs programmes ou organismes de recherche, comme le PUCA (Plan urbanisme construction architecture) - Ministère du développement durable et la MSH (Maison des Sciences de l'Homme) de Dijon.

Un projet de recherche autour du « droit du logement » est programmé sur trois ans. L'objectif de cette recherche est de conférer plus de cohérence à l'ensemble des dispositions qui ont le logement pour objet. En droit des personnes, un programme sur l'adage selon lequel « la mère d'un enfant est celle qui accouche » est programmée en 2016. Au sein de l'axe « Patrimoines », une dynamique apparaît autour du patrimoine culturel, en particulier autour des archives. Ce thème s'insère dans les politiques menées au niveau local et pourra faire l'objet d'un partenariat avec les collectivités territoriales.

Conclusion

▪ Avis global sur le thème

Le thème « Patrimoines » a pour particularité d'accueillir une majorité d'enseignants-chercheurs en droit privé dans une unité de recherche où les enseignants-chercheurs en droit public sont les plus nombreux. Ces chercheurs en droit privé sont essentiellement ceux dont les thèmes de recherche ne sont pas abordés dans l'unité de recherche de droit privé de l'Université de Bourgogne. Le comité d'experts souligne que cette difficulté est bien surmontée par le CREDESPO qui, malgré l'hétérogénéité des spécialités de chacun, a su trouver des axes de recherche réellement fédérateurs et intéressants.

Les travaux collectifs de recherche se rattachant au thème « patrimoines » sont quantitativement, et certainement qualitativement, tout à fait satisfaisants. En revanche, on peut regretter que certains membres de ce thème publient peu (alors que d'autres publient beaucoup).

Le comité d'experts regrette que les stratégies et perspectives pour le futur contrat aient été exposées de façon assez sommaire dans le dossier déposé par l'unité. Des précisions ont pu être apportées pendant la visite du comité d'experts, lors de la présentation orale (par exemple, la recherche approfondie en droit rural concernera le bail rural), mais des interrogations demeurent. A titre d'illustration, il aurait été intéressant de préciser la méthodologie utilisée, notamment pour l'aspect sémantique, pour la recherche sur les notions de logement, hébergement, domicile et résidence.

▪ Points forts et possibilités liées au contexte

Les axes de recherche (personne, habitat, environnement) sont fédérateurs et cohérents. Ils peuvent être appelés à évoluer en fonction des départs et arrivées d'enseignants-chercheurs.

Certains enseignants-chercheurs sont très actifs.

▪ Points faibles et risques liés au contexte

L'implication des enseignants-chercheurs dans les travaux collectifs est inégale et le comité d'experts relève la faiblesse des publications individuelles de certains enseignants-chercheurs.

▪ Recommandations

Le comité d'experts recommande :

- de conserver le souci de réellement intégrer au sein de ce thème des enseignants-chercheurs travaillant dans des domaines de recherche différents ;
- de développer les collaborations avec des collectivités locales et différents organismes, par exemple avec l'Association des archivistes français.

Thème 4 : Services Publics

Nom du responsable : M. Yan LAIDIE et M. Nicolas GERBAY

Domaine d'activité

Droit administratif, Finances publiques, Fonction publique, Procédures.

Effectifs

Composition du thème en Équivalents Temps Plein	Au 30/06/2015	Au 01/01/2017
ETP d'enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	14	14
ETP de chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
ETP d'autres personnels titulaires n'ayant pas d'obligation de recherche (IR, IE, PRAG, etc.)		
ETP d'autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)	1	
ETP de post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
ETP d'autres chercheurs (DREM, etc.) hors post-doctorants		
ETP d'autres personnels contractuels n'ayant pas d'obligation de recherche		
ETP de doctorants	8	
TOTAL	23	

• Appréciations détaillées

Le thème « Services publics » regroupe (de manière quelque peu artificielle) trois sous-thèmes : Procédures (civiles, pénales et administratives), Modernisation des Finances locales et nationales, Droit et management de la fonction publique, qui donnent lieu pour chacun d'entre eux à des programmes de recherche pertinents.

L'activité scientifique liée à ce thème de recherche apparaît très dense que ce soit en termes de publications (articles, ouvrages, manuels) ou en termes de manifestations scientifiques (colloques, journées d'études). De nombreuses publications individuelles se font sur des supports à forte notoriété. Plusieurs membres travaillant dans le cadre de ce thème bénéficient d'un rayonnement national incontestable.

Conclusion

▪ Avis global sur le thème

Le thème se caractérise par une activité scientifique appréciable et une forte implication dans les relations avec le milieu local (collectivités territoriales).

L'approche pluridisciplinaire est surtout marquée dans le sous-thème « Procédures ».

La cohérence thématique reste fragile dans la mesure où « Les services publics » regroupent des questions très différentes allant du droit pénal aux finances publiques en passant par la fonction publique et la réforme territoriale.

▪ **Points forts et possibilités liées au contexte**

- l'activité scientifique est dense ;
- les enseignants-chercheurs jouissent d'une bonne notoriété ;
- le thème est bien inséré dans l'environnement local ;
- l'équipe est pluridisciplinaire.

▪ **Points faibles et risques liés au contexte**

- il existe un écart paradoxal entre le nombre de publications et leur importance d'une part, et le faible nombre de thèses soutenues (6) d'autre part ;
- la thématique générale manque de cohérence.

▪ **Recommandations**

Le comité d'experts recommande :

- une meilleure structuration de ce thème ;
- une mise en cohérence des programmes de recherche afin d'améliorer la visibilité de l'ensemble (organisation d'un colloque sur un thème transversal par exemple).

5 • Déroulement de la visite

Date de la visite

Début : Jeudi 22 janvier 2016 à 9h00
Fin : Jeudi 22 janvier 2016 à 17h30

Lieu de la visite

Institution : Faculté de Droit et de Science Politique
Adresse : 4 Boulevard Gabriel, Dijon

Déroulement ou programme de visite

09h00-09h30 : Réunion du comité d'experts à huis clos.
09h30-10h00 : Réunion du comité d'experts avec les représentants de la tutelle (M. Louis DE MESNARD et M. Emmanuel RANC).
10h00-10h30 : Réunion du comité d'experts avec la direction du CREDESPO.
10h30-13h00 : Réunion plénière (présentation du bilan et du projet, discussion avec les membres du comité d'experts ouverte à tous les membres du laboratoire).
13h00-14h00 : Pause-déjeuner sur place.
14h00-15h00 : Réunion du comité d'experts à huis clos avec les doctorants de l'unité.
15h00-15h30 : Réunion du comité d'experts avec la direction de l'ED LISIT (M. Patrick BOUCHET).
15h30-16h00 : Réunion du comité d'experts à huis clos avec le personnel d'appui à la recherche du laboratoire.
16h00-16h15 : Réunion finale du comité d'experts avec la direction de l'unité.
16h15-17h30 : Réunion du comité d'experts à huis clos.

Points particuliers à mentionner

La visite du comité d'experts s'est déroulée dans de très bonnes conditions.

6 • Observations générales des tutelles

Le Président

à

Monsieur Pierre GLAUDES
HCERES
Directeur de la section des unités de
recherche
20 rue Vivienne
75002 Paris

Dossier suivi par :
Colette SCHMITT
Directrice du Pôle Recherche
colette.schmitt@u-bourgogne.fr

Dijon, le 06 juin 2016

Objet : Evaluation HCERES S2PUR170011809 - CENTRE DE RECHERCHE ET D'ETUDE EN DROIT ET SCIENCE POLITIQUE - 0211237F

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie pour l'envoi du rapport d'évaluation comportant un avis globalement positif sur le laboratoire « Centre de Recherche et d'Etude en Droit et Science Politique (CREDESPO) » et vous prie de bien vouloir trouver ci-après les observations formulées par son Directeur, Monsieur Patrick Charlot.

Je tiens à souligner le travail, réussi, de structuration porté par le CREDESPO. Son dynamisme et son attractivité méritent d'être salués.

Je tiens enfin à réaffirmer le soutien de l'université de Bourgogne à cette unité de recherche.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN



M Patrick CHARLOT

Professeur de droit public à l'Université de Bourgogne
Directeur du CREDESPO

**S2PUR170011809 - CENTRE DE RECHERCHE ET D'ETUDE EN DROIT ET SCIENCE POLITIQUE -
0211237F**

Observations sur le rapport du comité d'experts HCERES

L'ensemble de l'équipe du CREDESPO tient à remercier vivement le comité pour la qualité du travail accompli, que ce soit pendant la visite ou à travers le rapport. Les remarques et propositions formulées dans ce rapport rejoignent pour l'essentiel les interrogations du bureau du CREDESPO sur des restructurations à mener dans le prochain contrat quadriennal, en particulier sur le maintien ou non d'un axe 2, qui gagnerait sûrement à être intégré dans les axes 1 et 4.

Le bureau du CREDESPO remercie également le comité d'avoir attiré l'attention de l'autorité de tutelle sur la difficulté à mener à bien un véritable travail d'équipe dès lors que les locaux affectés au centre de recherche se positionnent sur 3 étages de l'UFR droit (bâtiment central) et sur l'extension droit. Même si ces contingences matérielles ont du mal à être prises en compte au sein de l'UFR, elles méritaient d'être signalées.



Patrick Charlot